

10 Société et Culture

Musique/Commémoration des 25 ans de carrière d'Arnold Djoud Le meilleur de son parcours proposé au public samedi prochain

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

A la faveur d'une soirée de gala à l'hôtel Radisson Blu, l'artiste fera le tour des 25 meilleures chansons de son répertoire, avec le soutien d'autres artistes et d'un bon nombre de partenaires.

POUR commémorer les 25 ans de sa carrière, Arnold Djoud organise une soirée de gala, ce samedi 25 août, dès 20 heures, à l'hôtel Radisson Blu de Libreville. Pour la circonstance, l'artiste, accompagné de ses collègues, en guise de soutien, fera le tour des 25 meilleures chansons de son riche répertoire. Seront, sans doute, attendues Angèle Assélé, Laurianne Ekondo et Queen Koumb

dont la contribution a été des plus précieuses sur le remix de la chanson "Hymne à la paix".

En prélude à cet événement présenté par Arnold Djoud lui-même comme le rendez-vous tant attendu, une conférence de presse a été organisée hier matin à Libreville, afin d'informer l'opinion nationale sur les détails de cette commémoration. Cette soirée de gala anniversaire n'attend plus que la confirmation de la présence massive du public. D'où, rassure Arnold Djoud, toute la logistique qui va être déployée pour assurer un spectacle "hors pair".

Au cours de la conférence de presse, on notait la présence, à ses côtés, de deux nouveaux visages effectuant leur entrée dans l'univers musical gabonais: Ylaria et Naturel Flow. "Il



Arnold Djoud (c), hier à Libreville, avec les deux jeunes artistes de son écurie : Ylaria et Naturel Flow.

s'agit de deux jeunes artistes que je présente au public. Ils ont notamment collaboré avec moi dans le maxi-single intitulé Djoud que j'ai sorti il y a un mois. En 25 ans de carrière, j'ai trouvé important de tendre la perche à la jeunesse", a expliqué Arnold Djoud. Le

public aura notamment l'occasion de découvrir la dimension de leur talent samedi prochain.

"J'ai vécu des joies, mais aussi des peines. 25 années de carrière couronnées de nombreux succès, mais, hélas, aussi de plusieurs déceptions. Ce que je retiens le

plus c'est votre amour sans lequel j'aurais certainement tout abandonné. Tantôt adulé, tantôt combattu, c'est grâce à vous que j'ai pu tenir le cap", a-t-il ajouté à l'endroit des mélomanes. Ambassadeur de l'Unesco (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture) pour la paix, Arnold Djoud prévoit, pour la suite des festivités de ses 25 ans de carrière, de faire le tour du Gabon : 14 dates sont retenues à cet effet pour aller à la rencontre de ses fans de l'arrière-pays. Il est également prévu la sortie d'un best-of audio et vidéo de ses 25 chansons les plus appréciées et un concert populaire le 25 décembre. En somme, toute une symbolique autour du chiffre 25.

Santé/Assemblée générale du Syndicat des médecins fonctionnaires, hier Les consultations des assurés de la CNAMGS reprennent lundi prochain

JM

Libreville/Gabon

LE Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga) a tenu, hier en fin d'après-midi, une assemblée générale à la salle des conférences du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

A l'ordre du jour : la situation de la dette de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) vis-à-vis des hôpitaux publics et l'analyse des mesures gouverne-

mentales lors du discours du président de la République la veille du 17-Août. Sur le premier point, le président du Symefoga, le Dr Adrien Mougougou, a indiqué: «Nous avons observé un mouvement pendant un mois consistant à ne pas prescrire sur les bons d'examen et ordonnances de la CNAMGS. Nous reprenons les consultations du fait que la CNAMGS a pu verser 2 milliards sur les 11 dus par rapport à sa dette. Et nous rappelons au président de la République que les hôpitaux publics sont



Le bureau du syndicat des médecins: "Les hôpitaux publics sont malades".

malades (...). Nous avons toujours dit que la CNAMGS constitue plus de 90 % des

malades. Mais au regard du petit geste de la CNAMGS, nous sommes obligés de reprendre les consultations dès le lundi prochain.»

S'agissant des mesures gouvernementales d'austérité, le Symefoga refuse que l'on puisse toucher aux salaires des médecins. Les médecins fonctionnaires disent ne pas être d'accord avec le système de pointage parce que ne concordant pas, estiment-ils, avec le fonctionnement des hôpitaux, car les agents travaillent de lundi à dimanche.

Communiqué de la HAC

"Sous la direction de son président, la Haute autorité de la communication (HAC) s'est réunie, le mercredi 22 août 2018 en séance plénière ordinaire à son siège sis à l'avenue du Général De Gaulle à Libreville.

Au nombre des points inscrits à l'ordre du jour, figuraient notamment ceux relatifs à :

- L'audition des journaux "Echos du Nord" et "LAube";
- La situation de l'entreprise audiovisuelle "SATCON";
- Les spots publicitaires de SETRAG;
- La diffusion par France 2, le 16 août 2018, d'un documentaire sur le Gabon.

Sur l'audition des journaux "Echos du Nord" et "LAube"

Suite à la publication par les journaux "Echos du Nord", et "LAube" d'articles sur l'achat de véhicules de luxe par Monsieur Pierre-Claver MAGANGA MOUSSAVOU, la Haute Autorité de la Communication avait été saisie par ce dernier aux fins de voir sanctionnés lesdits

journaux pour atteinte à sa personne et défaut de preuves.

La HAC examinant sa requête a convoqué pour audition, les directeurs de publication de ces deux organes de presse. Seul, le directeur de publication du journal "LAube" a déféré à ladite convocation. Usant de subterfuges et de manœuvres dilatoires, le directeur de publication du journal "Echos du Nord" n'a pas trouvé utile de se présenter à la HAC.

Tirant les conclusions du débat contradictoire et des éléments de défense du journal "LAube", la HAC a décidé que ledit journal bénéficie de "circonstances atténuantes". Il a de ce fait été mis hors de cause. Quant au journal "Echos du Nord", il est suspendu pour une durée de (1) mois à compter de la date de notification des présentes.

Sur la situation de SATCON

Examinant la situation à SATCON suite à la saisine de la HAC par le groupe BEIN SPORT, il est avéré que la société SATCON pirate les chaînes du groupe BEIN SPORT. Par un communiqué de presse publié et diffusé le 08 août 2018, la

HAC mettait la société SATCON en demeure de cesser la diffusion des programmes de BEIN SPORT, tout en lui retirant le quitus délivré par le CNC. Le 22 août 2018, la HAC note que non seulement l'entreprise SATCON n'a point obtempéré aux injonctions de la HAC mais en plus elle use de méthodes, de mécanismes illégaux pour récidiver. En considération de ce qui précède, la HAC décide du retrait provisoire de l'autorisation de commercialisation de ses bouquets durant (3) mois, à compter de la notification des présentes.

Sur les spots publicitaires de SETRAG

Au sujet des différents spots publicitaires de SETRAG diffusés à Gabon 1ère, la HAC relève que ceux-ci contiennent des éléments véhiculant une image négative du peuple gabonais, et donc contraires à l'éthique et à la déontologie en matière de production audiovisuelle. En conséquence, la HAC interdit aux chaînes publiques et privées la diffusion de tous spots ou publi-reportage de cette entreprise.

Sur la diffusion par France 2, le 16 août 2018, d'un documentaire sur le Gabon

S'interrogeant sur l'opportunité pour cette chaîne de rediffuser à la veille du 17-Août, date de commémoration de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, un documentaire subversif sur le Gabon, qui porte atteinte aux institutions de la République, à la dignité d'autrui et de nature à troubler l'ordre public, la HAC note que cette chaîne a commis par ce fait, un acte répréhensible.

A la lecture combinée des articles 21 de l'ordonnance n°00000010/PR/2018 du 23 février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la HAC, et 87 de la loi n°019/2006 du 09 août 2016 portant Code de la communication en République gabonaise, la HAC décide la suspension de 12 mois de la diffusion des programmes de France 2, sur les bouquets des opérateurs de distribution de chaînes de télévision disponibles sur le territoire gabonais."

Ici et ailleurs

•Ebola

61 morts, quatre nouvelles molécules

Le bilan de la dixième épidémie de fièvre hémorragique Ebola sur le sol congolais est monté à 61 morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé de la RDC, qui annonce l'utilisation de quatre nouvelles molécules. La Direction générale de lutte contre la maladie enregistre 34 décès parmi les cas confirmés par des tests en laboratoire sur des prélèvements, et 27 parmi les cas probables. Ces derniers datent d'avant la déclaration de l'épidémie le 1er août dans la province du Nord Kivu (est). Les autorités font état d'un total de 103 cas en date du 22 août (76 confirmés et les 27 probables).

•Rap

La justice ordonne la libération de Booba et Kaaris

La justice française a ordonné, hier, la remise en liberté, sous contrôle judiciaire, des frères ennemis du rap français, Booba et Kaaris, qui avaient été placés en détention provisoire après une violente rixe à l'aéroport parisien d'Orly début août. Les deux rappers, qui doivent être jugés le 6 septembre, notamment pour violences aggravées, ont interdiction de quitter le territoire français.

•Aviation de chasse

Matsushima, une pionnière



Pour la première fois au Japon, une femme va devenir pilote de chasse. Une avancée dans un archipel où de nombreux métiers restent peu ouverts à la gent féminine. Premier lieutenant des Forces d'auto-défense (SDF, nom officiel de l'armée japonaise), Misa Matsushima, 26 ans, a terminé sa formation mercredi et sera officiellement nommée ce vendredi, a annoncé le ministère de la Défense dans un bref communiqué hier.

•Catholicisme

Le pape François face au déclin de l'Église irlandaise

Le pape François devra déployer un luxe d'efforts, ce week-end, en Irlande pour redonner foi aux Irlandais en leur Église, dont l'influence, autrefois si grande, n'a cessé de décliner en raison des scandales de pédophilie et de l'évolution des mœurs. L'Irlande que le pape va découvrir a profondément changé depuis la dernière visite d'un souverain pontife dans le pays, celle de Jean-Paul II en 1979.

Rassemblés par R.H.A